

SYNERGIES

DOSSIER SPÉCIAL

- ☑ À l'heure du tri : arrêtons le gâchis !
- ☑ Où apporter les textiles ?
- ☑ Donner, c'est facile !
- ☑ Donner, c'est utile !



n° 19 - juillet 2017

Journal d'information du Syded du Lot

**TEXTILES :
DONNEZ AU LIEU DE JETER !**



Sommaire

Dossier spécial :

TEXTILES : Donnez au lieu de jeter

P.3 À l'heure du tri, arrêtons le gâchis !

P.4 Où apporter les textiles ?

P.5 Donner, c'est facile !

P.6 Donner, c'est utile !

En bref :

P.7 Un franc succès pour la Journée portes ouvertes • Le nouvel "éco" siège social du Syded • La rivière Lot se met au tri...

Édition : Syded du Lot, Les Matalines 46 150 Catus

Tél. 05 65 21 54 30 – Fax 05 65 21 54 31

Mail : accueil@syded-lot.fr

Directeur de la publication : Gérard Miquel

Responsables de la rédaction : Muriel Descamp, Terpsichore Arghiriade

Conception et réalisation : Syded, service communication

Impression : Imprimerie Champagnac

Tirage : 91 500 exemplaires

Distribution : la Poste | RCS : 453 372 997 RCS CAHORS

Dépôt légal et parution : juil. 2017 | ISSN : 1961-7763

Journal semestriel gratuit, ne peut être vendu.

Imprimé sur papier recyclé dans un atelier **certifié Imprim'vert**

Crédits photos (toute reproduction interdite sans l'autorisation des auteurs) : Syded du Lot, Eco TLC, Eco-Emballages, Wikimedia, Epictura

Sources de données : Eco TLC, le Relais, INSEE

Lot : en cohérence avec leur bassin de vie, des collectivités hors du département adhérent au Syded. Aussi, pour ne pas alourdir le rédactionnel, le terme "Lot" employé ici sous-entend un territoire plus étendu desservi par le Syded.



Édito

Avoir la fibre solidaire

Quand nous avons créé le Syded en 1996, nous avons l'ambition de mettre en place un outil départemental capable de répondre à une problématique environnementale, le traitement des déchets ménagers, tout en générant de l'emploi.

L'économie sociale et solidaire représente plus de 10% des emplois en France. Les filières de récupération des textiles en sont un bel exemple. En France, le poste "tri des textiles" compte à lui seul l'équivalent de 1 100 emplois à temps plein. En tant qu'établissement public, le Syded met un point d'honneur à soutenir de telles démarches. C'est pourquoi, de longue date, nous avons établi des partenariats avec des associations locales pour encourager le réemploi des objets réutilisables et ainsi endiguer le "gâchis" de la mise en décharge.

Dès 2010, nous avons aidé au déploiement des bornes à textiles en équipant nos 29 déchetteries. Depuis peu, cette filière se développe avec une diversification des modes de valorisation et une répartition plus dense des points de collecte. Sur notre territoire, on dénombre déjà plus de 160 points d'apports volontaires.

Malgré ces moyens renforcés, les textiles se retrouvent encore majoritairement dans les poubelles. Avec une facture de plus de 200 000 € pesant chaque année sur les Lotois pour assurer leur traitement, le sujet est loin d'être anodin.

La marge d'amélioration est à la fois importante et facile à atteindre. Importante, puisqu'elle pourrait générer bien plus de valorisation, davantage d'emplois et moins de déchets. Facile, puisqu'elle dépend d'un geste à la portée de tous : donner au lieu de jeter. Pour cela, c'est notre engagement qui fera la différence.

Gérard MIQUEL
Président du Syded

Flash info

Deux baignades à nouveau accessibles

Cet été, vous pouvez redécouvrir les joies de la baignade et des loisirs nautiques sur deux sites.

Après avoir été vidé, nettoyé et réaménagé, **le Lac Vert de Catus** réouvre au public.

Laissé à l'abandon depuis 2011, **le site de Liauzu à Orniac**, sur le Célé, est désormais accessible, suite aux travaux de sécurisation réalisés par le Département.

Avant de vous jeter à l'eau, n'oubliez pas les consignes de sécurité ! Elles sont affichées sur les 23 plages recensées et sur **infeauloisirs.fr**. Vous y retrouverez aussi les informations quotidiennes et les prévisions sur la qualité de l'eau et la météo.



www.syded-lot.fr





TEXTILES

À l'heure du tri, arrêtons le gâchis !

Les enfants grandissent, les modes s'enchaînent... Les soldes sont souvent une occasion de garnir un peu plus nos étagères. Alors, quand sonne l'heure de faire de la place dans les armoires, que faisons-nous de tous ces textiles ?

De plus en plus de personnes vendent sur internet, les vides greniers, les dépôts-ventes... Certains en font aussi profiter des proches ou des associations. Pourtant, en France, seulement 2,5 kg de textiles par habitant sont donnés chaque année. C'est très peu, comparé aux 8,5 kg de nos voisins allemands.

60% des Français n'ont pas le réflexe d'utiliser les points d'apport volontaire mis en place par des associations pour récupérer les vêtements (conteneurs, locaux, boutiques). Jeter peut paraître le choix de facilité. Cependant, il existe de bien meilleures solutions pour se "débarrasser" des textiles. Le don est tout aussi facile, avec l'avantage d'être utile.

Un Français **JETTE 4 FOIS PLUS** de textiles qu'il n'en donne chaque année



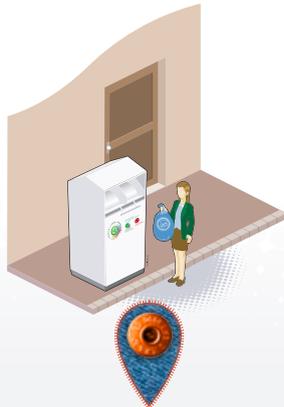
Pas de textiles dans le bac vert !

La présence de textiles est souvent constatée dans les conteneurs : elle est sans doute le résultat d'une volonté de recycler. Malheureusement, une fois en contact avec des déchets, ces articles sont irrécupérables. De plus, ils gênent le travail des agents et peuvent occasionner des pannes en bloquant certaines machines des centres de tri.



Où apporter les textiles ?

Une couture qui lâche, une tache... Pour vos vêtements favoris, les couturières ou les pressings peuvent vous éviter la séparation déchirante. Pour ceux qui ne sont plus adaptés, n'hésitez pas à les proposer à vos proches ou à les vendre sur des sites marchands, des bourses aux vêtements... Et si vous cherchez une solution rapide et pratique, vous disposez forcément d'un point d'apport proche de chez vous.



+ de **110**
BORNES À TEXTILES

dans les rues, les places, les parkings

Leurs avantages sont la proximité et la disponibilité "non-stop".

Le nombre de points d'apport installés dans l'espace public est en forte augmentation : de plus en plus de communes passent des conventions avec des organismes qui se chargent de leur gestion (installation, collecte, tri...). Dans le Lot, c'est principalement l'entreprise d'insertion le Relais qui, en 30 ans, a créé plus de 2 200 emplois.

Participer à l'approvisionnement de ces bornes contribue à leur déploiement sur le territoire.

160

solutions
sont à votre
disposition



+ de **20**
ANTENNES D'ASSOCIATIONS
ressourceries, boutiques solidaires...

Emmaüs, le Secours populaire, le Secours catholique, la Croix-Rouge, la Recup'rit... sont quelques-unes des nombreuses associations auxquelles vous pouvez apporter vos textiles sur notre département.

Vos dons leur sont précieux : ils constituent des moyens pour aider directement des personnes en situations difficiles ou pour monter des actions créatrices d'emplois.

Trouvez le
point d'apport
le plus proche :

www.lafibredutri.fr



29
DÉCHETTERIES
équipées de bornes à textiles

Vous y apportez des meubles, une vieille gazinière, des pots de peinture... Profitez de ces déplacements pour déposer aussi les textiles dont vous n'avez plus besoin.



Ce macaron permet de repérer les points d'apport.



Donner, c'est facile !

Actuels ou démodés,
déchirés, troués, tachés :
TOUS
sont récupérés

Bien plus que les vêtements...

Quand on pense aux "textiles", les vêtements viennent souvent à l'esprit. Mais cette filière englobe davantage de catégories : le linge de maison, les chaussures et même la maroquinerie, **et pas seulement en bon état !**

Quel que soit le degré d'usure, les organismes affiliés "Eco TLC" les récupèrent. La diversification des modes de valorisation permet aujourd'hui de nombreux débouchés.

Vos articles doivent être lavés et bien secs pour éviter la propagation de moisissures.



VÊTEMENTS

Tous vêtements et sous-vêtements



LINGE DE MAISON

Serviettes, torchons, rideaux, draps, plaids, coussins...



CHAUSSURES

Baskets, bottes, sandales...



MAROQUINERIE

Ceintures, sacs à main...



Conseils & astuces

UTILISEZ DES SACS FERMÉS
adaptés à la taille des trappes
des bornes (50 l maxi).

ATTACHEZ LES CHAUSSURES
par paire avec un élastique
s'il n'y a pas de lacet.

TACHÉS ? CE N'EST PAS GRAVE !
Les textiles doivent être lavés,
mais les traces peuvent rester.

PAS DE TEXTILES HUMIDES
Les moisissures empêchent
toute forme de valorisation.

Donner, c'est utile !

Vous vous demandez peut-être ce que deviennent les textiles une fois déposés dans un point d'apport volontaire. Les bornes sont gérées par des associations ou entreprises d'insertion affiliées à Eco TLC, l'éco-organisme national agréé par les pouvoirs publics. Ainsi, à travers les filières déployées pour valoriser les textiles, vos dons génèrent des emplois durables pour des personnes en difficulté sociale.



Espace friperie d'Emmaüs Cahors



61 % de réutilisation

Les textiles apportés directement aux associations sont généralement sélectionnés et revendus à petit prix dans leurs boutiques locales. Ce qu'elles ne peuvent pas réemployer est proposé à des entreprises de recyclage (articles invendus, déchirés...).

Les textiles collectés dans les bornes sont orientés vers des installations de tri* où ils sont séparés en fonction de leur état d'usure et des matériaux qui les composent.

* Le nombre d'installations de tri des textiles est en croissance constante. Les plus proches sont à Mazamet (81), Marciac (32), Lavelanet (09), les Lèches (24), St-André-de-Cubzac (33).



33 % de recyclage

Grâce à des techniques complémentaires, les textiles abîmés trouvent aussi une nouvelle vie sous des formes diverses et variées : chiffons, moquette, fils, isolant thermique...



© Eco TLC

COUPE

Découpés en carré, ils deviennent des chiffons pour l'industrie pour nettoyer les machines, par exemple.



© Eco TLC

DÉCHIQUETAGE

Réduits en fibres, ils peuvent devenir du rembourrage de coussin, de l'isolant pour les bâtiments, des filtres, etc.



© Eco TLC

EFFILOCHAGE

Les fibres sont refilées pour fabriquer de nouveaux textiles. Les chaussures peuvent devenir des semelles...



© Eco TLC

BROYAGE

Les fibres courtes peuvent intégrer des produits tels que le sol des terrains de sport ou la neige artificielle des sapins !



Coupe de chiffons



Filature : mèches



Déchiquetage : isolant en fibres recyclées



6 % de rebut

Sur cette petite quantité de textiles qui ne peut pas être recyclée, près de la moitié est tout de même valorisée sous forme d'énergie.

Un geste pour...



MOINS DE DÉCHETS

Sur le département, plus de 2 000 tonnes de textiles peuvent être détournées des poubelles par le simple fait de les donner.



DES RESSOURCES ÉCONOMISÉES

En réutilisant des matières, on préserve des ressources et on réduit la consommation d'eau et d'énergie.



DES EMPLOIS SOLIDAIRES EN FRANCE

Les diverses étapes de la filière font appel à des personnes en difficulté sociale et facilitent leur insertion professionnelle.

Un franc succès pour la Journée portes ouvertes

Samedi 18 mars dernier, vous étiez près de 1 200 personnes à venir sur les trois bases de valorisation du Syded (Catus, Saint-Jean-Lagineste, Figeac) pour découvrir le tri des déchets recyclables, et la fabrication du compost et des plaquettes bois.



Le centre de tri de Saint-Jean-Lagineste

La visite commentée fut l'occasion de répondre aux interrogations en matière de tri. « En voyant le travail des agents en direct, en discutant avec eux, on se rend compte de l'utilité de nos gestes. On a envie d'être plus vigilant sur notre manière de trier » confia un visiteur.

Dans l'ensemble, on peut retenir la bonne ambiance qui régnait et les retours positifs exprimés spontanément.

De leur côté, les agents étaient ravis de pouvoir s'entretenir avec les habitants.

Pour ceux qui auraient manqué cette journée portes ouvertes, sachez que nous organisons des visites toute l'année (sur réservation : 05 65 21 54 30). La seule condition est de constituer un groupe de 15 personnes minimum. Ces visites sont gratuites.

Le nouvel "éco" siège social du Syded



Retrouver la vidéo de présentation du bâtiment sur syded-lot.fr

Suite à la diversification de ses activités, le Syded a dû agrandir son siège social en 2016. L'extension de 1 500 m² a été conçue par des architectes lotois et réalisée à 90% par des entreprises locales.

Ce bâtiment a été pensé pour allier le bien-être des occupants au respect de l'environnement.

Parmi ses points forts, on remarquera son intégration paysagère : bardage bois, pierres locales, préservation de la chênaie. De nombreux systèmes plébiscités en éco-construction ont été exploités : structure ossature bois, toiture végétalisée, utilisation de l'eau de pluie, isolants en fibres naturelles, brise-soleil photovoltaïques, récupération de chaleur...

La rivière Lot se met au tri avec des aménagements pour les touristes !



Embarcadère de Laroque-des-Arcs

Durant l'été, le Syded souhaite faciliter le tri pour les vacanciers. Dans cette optique, des moyens sont déployés progressivement dans les lieux touristiques.

C'est l'esprit de l'opération montée en partenariat avec l'association des Bateleurs du Lot. Après le succès du test mis en place à Laroque-des-Arcs, tous les embarcadères du domaine navigable de Luzech à Calvignac sont progressivement dotés de conteneurs adéquats et parfois même de composteurs. Une information sur les consignes de tri est fournie aux plaisanciers et l'espace intérieur des bateaux est également aménagé. Des opérations similaires sont à l'étude sur d'autres sites.



Je jette moins,
JE COMPOSTE !

Épluchures
Restes de repas
Thé, filtres et marc de café
Papier essuie-tout
...



20€

Photo non contractuelle



Bon de commande
KIT COMPOSTAGE

Conditions d'acquisition : un seul kit par foyer, résider dans le Lot ou sur ces communes avyronnaises : Asprières, Balaguier-d'Olt, Capdenac-Gare, Causse-et-Diège, Salvagnac-Cajarc et Sonnac.

Mode de paiement : uniquement par chèque

Composition du kit : 1 composteur de 320 l (à monter soi-même), 1 seau de 10 l, 1 guide du compostage domestique + 2 poubelles de 50 l (pour le tri des emballages).

NOM, Prénom :

Commune :

Livraison souhaitée sur la déchetterie de :

Délai de livraison : environ 4 semaines

Numéro de téléphone : (impératif info livraison)

Envoyer un **chèque de 20 € à l'ordre du TRÉSOR PUBLIC** accompagné de ce coupon au **SYDED du Lot, les Matalines 46150 CATUS**.

Le / /, à Signature :

